

Le médecin et Son développement professionnel continu (DPC)

DR JD DESSE – PRÉSIDENT AMLPPU

19/11/2024 - JRBUA

Au commencement... le serment d'Hyppocrate :

- ▶ « Je n'entreprendrai rien qui dépasse ma compétence. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés. »

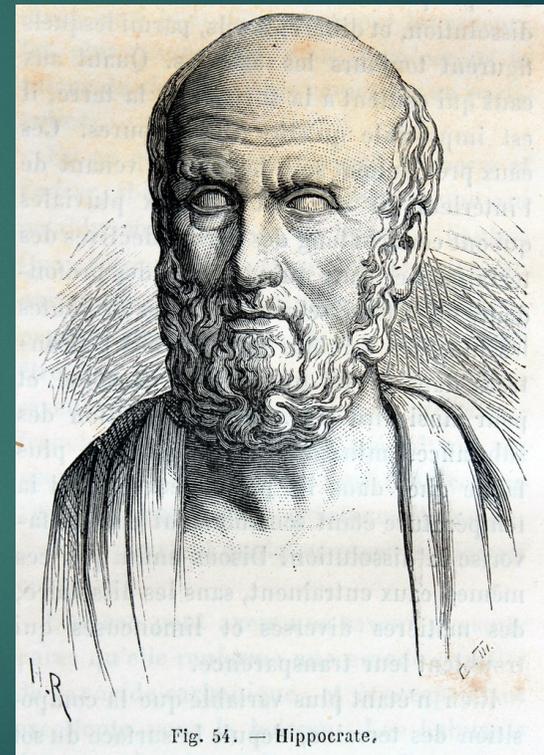


Fig. 54. — Hippocrate.

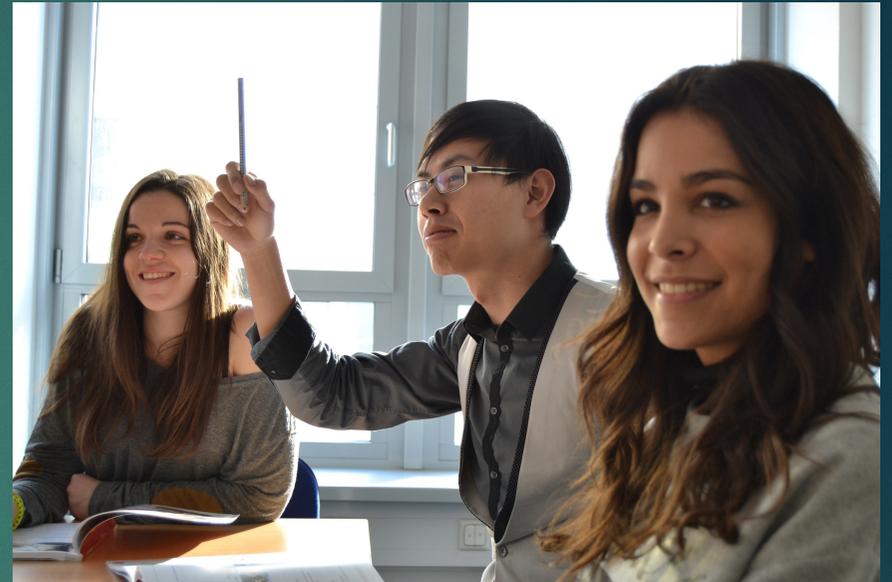
Mais aussi... le Code de Déontologie Médicale



- ▶ « Tout médecin entretient et perfectionne ses connaissances dans le respect de son obligation de développement professionnel continu (DPC). »

Avant, la formation continue, c'était :

- ▶ Des groupes spontanés de praticiens,
- ▶ Des laboratoires sponsorisants (👹),
- ▶ La presse médicale « papier » payante ou gratuite (👹)...
- ▶ Les structures hospitalières (CHU ou périphérique)...
- ▶ Des spécialistes privés (nouveaux ou anciens) (👹)
- ▶ ...



Aujourd'hui... le DPC, encadré, validant, indemnisé...obligatoire !

► Les organismes de formations agréés

- Indépendantes (AMLPPU).
- Syndicales (MG-Form, FMC-Action,...).
- À but lucratif (😈)...



► L'Agence Nationale du DPC (ANDPC)

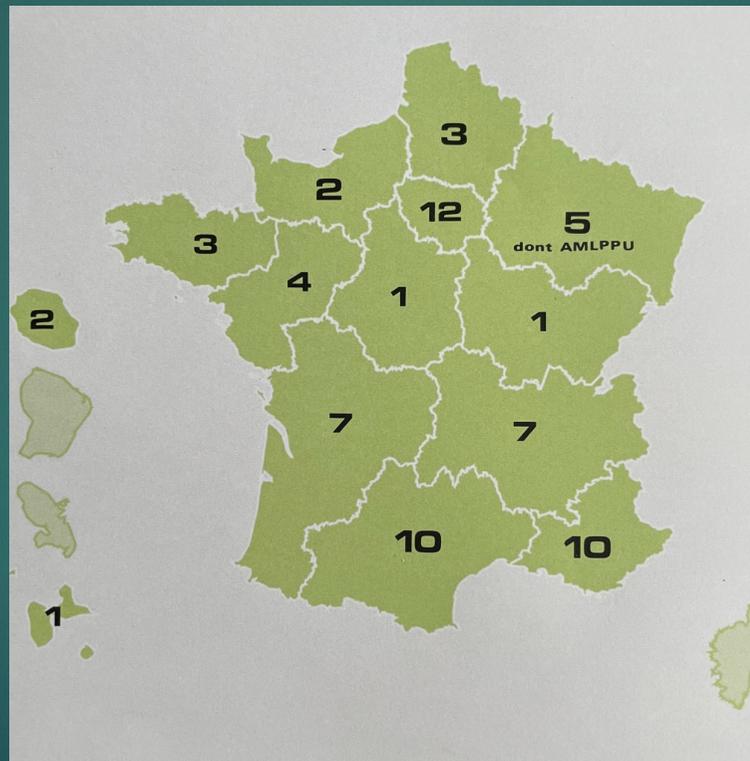
- Encadre la formation professionnelle continue OBLIGATOIRE.
- Relai via des organismes de formation agréés.
- Encadré par des Orientations Nationales Prioritaires (triennales).



► Le Fond d'Assurance Formation des Professions médicales (FAF-PM)

- Pour les médecins libéraux sur fonds de Contribution Formation Pro (CFP) prélevée automatiquement par l'URSSAF (Attestation annuelle CFP).

Répartition géographique des organismes agréés FAF-PM





Antibio- Est et AMLPPU

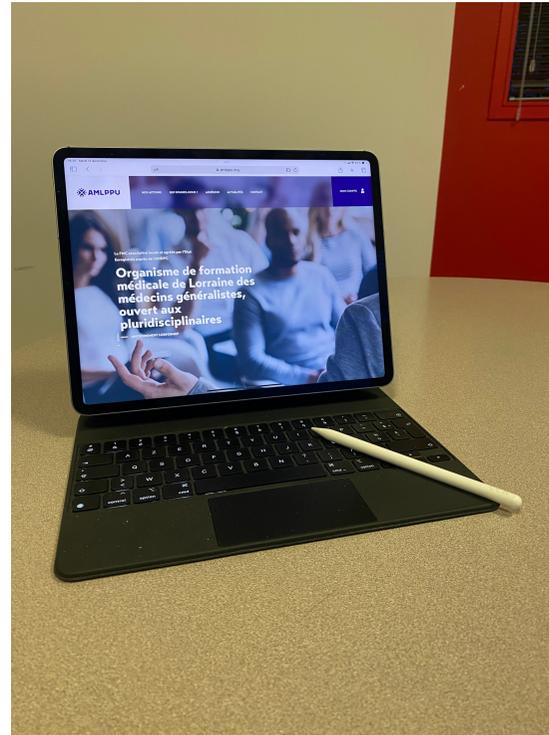
DÉJÀ UNE LONGUE
COOPÉRATION DANS LES
CADRE DE LA FORMATION
CONTINUE...

 **AMLPPU 54**
MEURTHE-ET-MOSELLE

 **AMLPPU 88**
VOSGES

 **AMLPPU 57**
MOSELLE

 **AMLPPU 55**
MEUSE



AMLPPU.ORG

UN SITE POUR TOUT SAVOIR
SUR NOUS ET NOS
ACTIONS...

AMLPPU, en résumé...

- ▶ Association loi 1901
- ▶ Accréditée par l'Etat
- ▶ Certifiée QUALIOPI
- ▶ Enregistrée auprès de l'ANDPC
- ▶ Enregistrée auprès du FAF-PM



AMLPPU, c'est... (PRÉSENTIEL ou À DISTANCE)

- ▶ Des petits groupes autonomes (géographique ou affinité).
- ▶ Des plénières : 1 sujet avec spécialistes locaux ou 1-2-3 Thématiques (3 sujets ciblés en 30' avec questions-réponses) avec pré et post tests.
- ▶ E-learning : Sujets déjà traités enregistrés (vidéo), possible par séquençage, avec pré et post tests.
- ▶ Formations spécifiques pour les Internes de MG (Raoul-IMG) : principalement « gestes pratiques »... (présentiel que pour les IMG, à distance pour les autres)
- ▶ Prochaines dates :
 - 20/11 : plénière ÉPINAL
 - 28/11 : plénière « Cancer du Pancréas » NANCY
 - 10/12 : IMG, Gestes pratiques (Raoul-IMG) NANCY

AMLPPU et Formations indemnissables

- ▶ Groupe d'Analyse de Pratiques entre Pairs (GAPP) >> ANDPC
- ▶ Séminaires sur 1 ou 2 journées >> ANDPC ou FAF-PM
- ▶ Soirée de Formation >> FAF-PM : exemple « nouvelle nomenclature » (4 sessions à venir)

L'Avenir de la Formation...

- ▶ Avec AntibioEst : c'est la programmation d'une formation, 1 fois par an sur le bon usage des antibiotiques.
- ▶ Pour l'AMLPPU, c'est l'inauguration d'un espace de 150 m² dédié à la formation des professionnel(le)s de santé début 2015
- ▶ Et...
- ▶ Pour l'ANDPC, un probable abandon des « orientations triennales », pour évoluer progressivement vers la « recertification » pour les professionnel(le)s de santé...





De votre attention et...

À bientôt... 🤗

Avec l'

